



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, le **mardi 13 mars 2018**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général, et M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

Absence motivée : Madame la conseillère Diane Boyer

2018-03-083

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE MARS 2018 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 00, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de mars 2018 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.

2018-03-084

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2018 ET APPROBATION DUDIT PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2018, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver ledit procès-verbal.

2018-03-085

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de février 2018 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2018-03)

2018-03-086

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2017 ET LE MOIS DE FÉVRIER 2018



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois de décembre 2017 et le mois de février 2018 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.

2018-03-087

SUJET : ENTENTE DE PARTENARIAT DE CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU PARC HISTORIQUE DE LA POINTE-DU-MOULIN

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer un montant annuel de 6 500 \$ pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021, à titre de participation financière de la Ville de Pincourt pour l'entente de partenariat de consolidation et de développement du Parc historique de la Pointe-du-Moulin.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.790.00.919.

Que copie de cette résolution soit transmise à madame Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil, monsieur Patrick Bousez, préfet de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, aux maires des villes de l'Île Perrot ainsi qu'à madame Marie-Pierre D'Anjou, directrice générale de la Société de développement du Parc Historique de la Pointe-du-Moulin.

2018-03-088

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES (MRCVS) ET LA VILLE DE PINCOURT CONCERNANT L'ÉCOCENTRE DE L'ÎLE

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le protocole d'entente entre la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges (MRCVS) et la Ville de Pincourt concernant l'Écocentre de l'Île.

2018-03-089

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – REMORQUAGE DES VÉHICULES STATIONNÉS SANS VIGNETTE DANS LES AIRES DE STATIONNEMENT INCITATIF PRÉVUES AU PROJET PILOTE DE STATIONNEMENT DE NUIT POUR LA SAISON D'HIVER 2017-2018

Considérant le projet pilote de stationnement de nuit pour la saison d'hiver 2017-2018 adopté par la résolution 2017-12-336 en séance ordinaire le 12 décembre 2017, il est

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser le paiement d'une somme de 643,86 \$, toutes taxes incluses, auprès de « *Transport Goineau Remorquage* », pour le remorquage des véhicules stationnés sans vignette dans les aires de stationnement incitatif prévues au projet pilote de stationnement de nuit pour la saison d'hiver 2017-2018 en date du 11 février 2018.

Que cette dépense soit financée par surplus non réservé et imputée au poste budgétaire 02.330.00.513.

2018-03-090

SUJET : AUTORISATION DE DÉPENSE – INSCRIPTION AUX ASSISES ANNUELLES 2018 DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'inscription de quatre (4) délégués aux Assises annuelles 2018 de l'Union des municipalités du Québec.

Qu'une dépense de 5 588,27 \$, toutes taxes incluses, soit imputée au poste budgétaire 02.110.00.311.

2018-03-091

SUJET : AUTORISATION D'ALLER EN RECHERCHE DE PRIX POUR UNE ÉTUDE DE CIRCULATION

Considérant l'approbation de la Commission générale élargie du 5 mars 2018, il est

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la direction générale à aller en recherche de prix pour une étude de circulation dans le quadrilatère bordé par la 5^e Avenue au nord, le boulevard de l'Île à l'est, l'avenue Forest au sud et le chemin Duhamel à l'ouest.

2018-03-092

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION – CONTRAT POUR LA TENUE DU SPECTACLE DE GREGORY CHARLES DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DES POMPIERS DU 11 AOÛT 2018

Considérant l'approbation de la Commission de sécurité publique du 19 février 2018, il est

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la signature, par le directeur général, monsieur Michel Perrier, pour et au nom de la Ville de Pincourt, du contrat auprès de « *Gestion Pierre Gravel inc.* » pour la tenue du spectacle de Gregory Charles dans le cadre de la Journée des pompiers du 11 août 2018 pour une somme de 40 241,25 \$, toutes taxes incluses.

D'entériner le versement du dépôt d'une somme de 20 120,63 \$, toutes taxes incluses, à « *Gestion Pierre Gravel inc.* » lors de la signature du contrat.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Qu'un deuxième versement d'une somme de 20 120,63 \$, toutes taxes incluses, soit effectué en date du 11 août 2018 à « *Les Productions Gregory inc.* ».

Que cette dépense, financée par le fonds d'administration soit imputée au poste budgétaire 02.227.00.496.

2018-03-093

SUJET :

DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ --
CONTRAT POUR LA TENUE DU SPECTACLE DE MARC HERVIEUX
DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DES POMPIERS DU 11 AOÛT
2018

Considérant l'approbation de la Commission de sécurité publique du 19 février 2018, il est

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la signature, par le directeur général, monsieur Michel Perrier, pour et au nom de la Ville de Pincourt, du contrat auprès de « *Gestion Pierre Gravel inc.* » pour la tenue du spectacle de Marc Hervieux dans le cadre de la Journée des pompiers du 11 août 2018 pour une somme de 11 497,50 \$, toutes taxes incluses.

D'entériner le versement du dépôt d'une somme de 5 748,75 \$, toutes taxes incluses, à « *Gestion Pierre Gravel inc.* » lors de la signature du contrat.

Qu'un deuxième versement d'une somme de 5 748,75 \$, toutes taxes incluses, soit effectué en date du 11 août 2018 à « *Hervieux Tenor inc.* »

Que cette dépense, financée par le surplus non réservé, soit imputée au poste budgétaire 02.227.00.496.

2018-03-094

SUJET :

MANDAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE -- RECHERCHE D'UN
ARTISTE POUR LE SPECTACLE EXTÉRIEUR DU DIMANCHE
12 AOÛT 2018

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron

ONT VOTÉ POUR madame la conseillère Denise Bergeron et
messieurs les conseillers Alexandre Wolford et René Lecavalier
ONT VOTÉ CONTRE madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
et monsieur Sam Ierfino

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

D'autoriser la direction générale à rechercher un artiste pour le spectacle extérieur du dimanche 12 août 2018 et autoriser cette dernière à donner le contrat à l'intérieur des crédits alloués, au budget, pour le spectacle et disponible au poste budgétaire 02.227.00.496.

Que cette dépense, financée par le fonds d'administration soit imputée au poste budgétaire 02.227.00.496.

2018-03-095

SUJET :

MODIFICATION DU MANDAT ACCORDÉ À MDA ARCHITECTES
DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN
NOUVEAU BÂTIMENT MUNICIPAL



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant la correspondance du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) datée du 14 décembre 2017 modifiant l'objet de la demande de la Ville de Pincourt dans le cadre du Volet 5.1 du PIQM (RECIM);

Considérant le mandat confié à la firme MDA pour les services professionnels visant la construction d'un nouveau bâtiment municipal, par la résolution 2015-11-389;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à une modification des plans produits jusqu'ici et du mandat de surveillance du chantier, il est

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la direction générale à demander la modification des plans produits par la firme MDA, dans le cadre de leur mandat initial, afin de soustraire aux plans les ateliers municipaux et de finaliser l'agrandissement et la mise à niveau de l'actuel bâtiment de la caserne d'incendie.

Que cette dépense financée par le règlement 856 soit imputée au poste comptable 22-300-20-035.

2018-03-096

SUJET :

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS – CONCEPTION DE PLANS ET DEVIS POUR LES ATELIERS MUNICIPAUX

Considérant la correspondance du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) en date du 14 décembre 2017 modifiant l'objet de la demande de la Ville de Pincourt dans le cadre du Volet 5.1 du PIQM (RECIM);

Considérant l'approche retenue de construire un nouvel édifice sur l'actuel site occupé par le Service des travaux publics et des infrastructures sur la rue Olympique;

Considérant l'approbation de la Commission générale élargie du 5 mars 2018, il est

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la direction générale à procéder à un appel d'offres public pour la fourniture de services professionnels pour la conception de plans et devis pour le bâtiment des ateliers municipaux sur l'actuel site occupé par le Service des travaux publics et des infrastructures sur la rue Olympique.

2018-03-097

SUJET :

DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de février 2018 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.

2018-03-098

SUJET : AUTORISATION DE PAIEMENT DU SOLDE DE LA DETTE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Considérant l'offre de paiement comptant de la Société québécoise d'assainissement des eaux ;

Considérant l'approbation de la Commission d'administration et de finances le 15 février 2018, il est

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement du solde de la dette de la Société québécoise d'assainissement des eaux des séries DT groupe 01 et DU groupe 01 ;

D'imputer la dépense aux postes budgétaires 02.414.07.818 et 04.414.07.838.

2018-03-099

SUJET : ANNULATION DES SOLDES DES RÉSERVES AFFECTÉES À DIVERS PROJETS

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler les soldes des réserves affectées aux divers projets ci-après énumérés :

ENGAGEMENTS ANNÉE 2014		
NO	PROJETS	SOLDE DE RÉSERVE
4CM001106	Mise à jour du programme de rinçage	1 139,12 \$
4CM001292	Équipement d'entretien d'immeuble	96,84 \$
4CM001726	Étude d'impact odeur à l'usine d'épuration	10 288,82 \$
4CM002063	Service d'ingénieur – Plans et devis	1 049,89 \$
4CM002238	Installation barrière électrique au garage	483,23 \$
4CM002239	Conduite ventilation au compresseur	1 492,99 \$
4CM002290	Équipement de soccer	892,40 \$
4CM002379	Formation aux loisirs	913,13 \$
4CM002614	Pièces mécaniques	5,73 \$
4CM002616	Éclairage de rue	160,69 \$
4CM002617	Pierre et sable	148,69 \$
4CM002618	Asphalte	322,08 \$
4CM002619	Accessoires de signalisation	821,83 \$
4CM002622	Outils pour l'aqueduc	86,67 \$
4CM002623	Location d'équipement d'égout	788,30 \$
4CM002676	Services scientifiques et de génie	63,87 \$
4CM002681	Services professionnels – Plan de mesure d'urgence	477,08 \$
	TOTAL	19 231,36 \$



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

ENGAGEMENTS ANNÉE 2015		
NO	PROJETS	SOLDE DE RÉSERVE
5EPU000058	Coagulant pour enlever du phosphore	3,65 \$
5EPU000103	Sécuriser la génératrice mobile	188,52 \$
5EPU000104	Électricité pour la génératrice mobile	305,41 \$
5EPU000109	Contrat d'entretien équipement	238,07 \$
5EPU000134	Modernisation avec turbine	1 679,80 \$
5INFRA0054	Services scientifiques et de génie	380,58 \$
5INFRA0058	Services professionnels	936,28 \$
5LSC000064	Lève personne aquatique (payé en 2015)	4 724,44 \$
5LSC000110	Équipements de sonorisation	1,05 \$
5LSC000138	Branchement électrique de pompes sanitaires	1 717,89 \$
5LSC000139	Installation de pompes sanitaires	1 188,88 \$
	TOTAL	11 364,57 \$

ENGAGEMENTS ANNÉE 2016		
NO	PROJETS	SOLDE DE RÉSERVE
6AT0000020	Plans – Conception et modification règlements	881,89 \$
6AT0000031	Déboisement – Site de sondage	1 679,80 \$
6EPU000286	Conteneur (payé en 2016)	3 430,09 \$
6INFO00065	Matériels de photographie	8,73 \$
6INFRA0052	Contrat d'entretien	48,95 \$
6INFRA0053	Réfection des rues	708,93 \$
6LSC000382	Matériaux pour soccer	0,74 \$
6LSC000444	Projet de murale du comité Design	1 000,00 \$
6LSC000460	Projet de lecture	29,40 \$
6TP0001151	Entretien – Égout	32,92 \$
6TP0001399	Contrat d'entretien électrique	100,08 \$
6TP0001456	Entretien de véhicules	86,78 \$
	TOTAL	8 008,31 \$

2018-03-100

SUJET : AFFECTATION D'UNE SOMME DE 538 870,37 \$ DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ POUR L'ENGAGEMENT 2017

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'affectation d'une somme de 538 870,37 \$ du surplus accumulé non affecté pour l'engagement 2017, le tout selon la liste déposée.

2018-03-101

SUJET : PAIEMENT MENSUEL – INFRASTRUCTURES – MARS 2018

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

A) Paiement à effectuer à « *Construction J.P. Roy inc.* »

Pour le projet de réfection de la rue Northcote, la somme de 23 618,53 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif n° 3 pour les travaux exécutés jusqu'au 31 janvier 2018.

Que cette dépense financée par le Règlement numéro 874 soit imputée au poste comptable 22.300.10.750.

2018-03-102

SUJET : DÉPENSES FINANÇÉES PAR LA RÉSERVE « ENTRETIEN DES IMMEUBLES ET MOBILIER URBAIN » – AUTORISATION D'ACHATS

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à procéder aux achats suivants :

- Mobilier urbain, fleurs et arbustes et lampadaire pour la traverse entre la rue des Bruants et la rue des Orioles, auprès de divers fournisseurs, suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 22 995 \$, toutes taxes incluses. Que cette dépense soit imputée au poste comptable 22.220.40.098 ;
- Mobilier urbain de remplacement pour le boulevard Cardinal-Léger, auprès de divers fournisseurs, suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 6 898,50 \$, toutes taxes incluses. Que cette dépense soit imputée au poste comptable 22.300.50.895 ;
- Remplacement de tapis et de revêtement de sol à l'hôtel de ville, auprès de divers fournisseurs, suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 21 845,25 \$, toutes taxes incluses. Que cette dépense soit imputée au poste comptable 22.100.20.722 ;
- Aménagement de structures aux entrées de la Ville, auprès de divers fournisseurs, suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 28 743,75 \$, toutes taxes incluses. Que cette dépense soit imputée au poste comptable 22.100.10.584.

Que ces dépenses soient financées par la réserve « Entretien des immeubles et mobilier urbain ».

2018-03-103

SUJET : DÉPENSES FINANÇÉES PAR LE FONDS DE ROULEMENT – AUTORISATION D'ACHATS

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à procéder aux achats suivants :

- Réservoir sur remorque, auprès de divers fournisseurs, suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 6 898,50 \$, toutes taxes incluses. Que cette dépense soit imputée au poste comptable 22.300.40.060 et remboursée en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 379,70 \$ à compter de l'exercice financier 2019 ;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

- Remorque utilitaire pour Kubota, auprès de « *Remorques T R G* », suivant recherche de prix, pour une somme de 5 413,29 \$, toutes taxes incluses. Que cette dépense soit imputée au poste comptable 22.300.40.088 et remboursée en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 082,66 \$ à compter de l'exercice financier 2019 ;
- Remorque basculante pour mini-pelle, auprès de « *Remorques T R G* », suivant recherche de prix, pour une somme de 10 106,12 \$, toutes taxes incluses. Que cette dépense soit imputée au poste comptable 22.300.40.091 et remboursée en cinq (5) paiements annuels égaux de 2 021,22 \$ à compter de l'exercice financier 2019 ;
- Rangement et étagère pour signalisation, barricades et pièces d'aqueduc et d'égout, auprès de divers fournisseurs, suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 16 671,38 \$, toutes taxes incluses, et d'entériner les dépenses déjà effectuées. Que cette dépense soit imputée au poste comptable 22.300.40.047 et remboursée en cinq (5) paiements annuels égaux de 3 334,28 \$ à compter de l'exercice financier 2019.

Que ces dépenses soient financées par le fonds de roulement.

2018-03-104

SUJET :

**DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT –
AUTORISATION D'ACHAT – VÉHICULE DE SERVICE – DIVISION
TRAITEMENT DES EAUX USÉES**

Considérant l'approbation de la Commission des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire du 15 février 2018, il est

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la vente du véhicule Mitsubishi RVR 2013 à « *Mazda 2-20 Pincourt* » pour une somme de 4 500 \$ avant taxes.

D'autoriser l'achat, auprès de « *Mazda 2-20 Pincourt* », suivant recherche de prix, d'un véhicule CX-3 2018 pour une somme de 28 000 \$ (incluant échange), toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par le fonds de roulement, soit imputée au poste comptable 22.400.40.085.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 5 600 \$ à compter de l'exercice financier 2019.

2018-03-105

SUJET :

**AUTORISATION DE PAIEMENT DU CONTRAT DE GLACE AVEC
L'ARÉNA DE LA CITÉ DES JEUNES POUR LE MOIS DE MARS 2018**

Considérant le contrat de location de glace intervenu entre le groupe « *LEC Inc.* » (Aréna Cité des jeunes) et l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. et les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous la résolution 2013-10-307 ;

Considérant que le montant sera entièrement remboursé sous les termes du protocole d'entente conclu entre l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. et les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous la résolution 2013-10-307, il est

7525



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour une somme de 15 940,34 \$, toutes taxes incluses, pour la location des glaces pour le mois de mars 2018 à l'Aréna de la Cité des jeunes.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02.730.00.437.

D'autoriser la trésorerie à émettre une facture à l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. pour le remboursement de la somme nette déboursée par la Ville de Pincourt.

2018-03-106

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ - ACHAT POUR LE PROJET « JARDIN DEVANT LA MURALE »

Considérant l'approbation du projet « Murale Parviflora »

Considérant la recommandation de la Commission de développement social, des services communautaires et loisirs du 5 mars 2018, il est

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat de pots, bacs, terre, fleurs, plantes et autres matériaux nécessaires au projet auprès de différents fournisseurs pour une somme maximale de 10 348 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par le surplus non réservé, soit imputée au poste budgétaire 02.790.01.497.

2018-03-107

SUJET : AUTORISATION DE TENIR DES MARCHES DE 1, 3 ET 5 KM DANS LE CADRE DE L'ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR LE COMITÉ « JE BOUGE ! MARCHÉ-SANTÉ »

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la tenue de marches de 1, 3, et 5 km dans le cadre de l'évènement organisé par le comité « Je bouge ! Marche-santé », le dimanche 3 juin 2018.

D'autoriser ces marches sur les routes, trottoirs et sentiers polyvalents selon le plan des trajets déposé.

D'autoriser les différents services municipaux (Loisirs et Services communautaires, Service des travaux publics, Service d'urgence et de protection incendie) à participer à la réalisation de l'évènement.

De transmettre une copie de la présente résolution à la Sûreté du Québec pour assurer l'encadrement sécuritaire de l'évènement.

2018-03-108

SUJET : AUTORISATION À L'ÉCOLE SECONDAIRE DU CHÊNE-BLEU DE TENIR DES COURSES DE 1, 3, 5 ET 10 KM ET À OBSTACLES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PINCOURT



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant la demande de l'école secondaire du Chêne-Bleu de tenir des courses de 1, 3, 5 et 10 km et à obstacles sur le territoire de la Ville de Pincourt ;

Considérant que les courses de 1, 3 et 5 km seront réalisées sur des trajets encadrés par des bénévoles de l'école ;

Considérant que la course de 10 km sera offerte à un nombre restreint de coureurs sur un trajet partiellement encadré par des bénévoles et que l'école en assumera l'entière responsabilité tout en exigeant une autorisation parentale pour ladite course, il est

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'école secondaire du Chêne-Bleu à tenir des courses de 1, 3, 5 et 10 km et à obstacles sur le territoire de la Ville de Pincourt le jeudi 17 mai 2018, selon les trajets déposés.

D'autoriser les différents services municipaux (Loisirs et Services communautaires, Service des travaux publics, Service d'urgence et de protection incendie) à participer à la réalisation de l'évènement.

De transmettre une copie de la présente résolution à la Sûreté du Québec pour assurer l'encadrement sécuritaire de l'évènement.

2018-03-109

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « PROJETS D'INVESTISSEMENT EN PARC ET TERRAINS DE JEUX » – ACHAT DE DEUX (2) TREMPLINS

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur des Loisirs et Services communautaires à procéder à l'achat de deux (2) tremplins auprès de « *Aquam Inc.* », suivant recherche de prix, pour la somme de 6 344,09 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par la réserve « Projets d'investissement en parc et terrains de jeux », soit imputée au poste comptable 22.700.10.036.

2018-03-110

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « ENTRETIEN DES IMMEUBLES ET MOBILIER URBAIN » – REMPLACEMENT DES OUVRE-PORTES AUTOMATIQUES DE L'OMNI-CENTRE

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur des Loisirs et Services communautaires à octroyer un mandat à la firme « *Stanley Access Technologies* », suivant recherche de prix, pour la somme de 7 381,40 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par la réserve « Entretien des immeubles et mobilier urbain », soit imputée au poste comptable 22.700.20.077.



VILLE DE PINCOURT

No de résolution
ou annotation

2018-03-111

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCIÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT - ACHAT DE DEUX (2) CAMIONNETTES 4X4 À CABINE D'ÉQUIPE (CREWCAB) 2018 – APPEL D'OFFRES 2018-002

Considérant l'appel d'offres 2018-002 lancé du 31 janvier au 23 février 2018 ;

Considérant que l'analyse démontre que la soumission de l'entreprise « *Fortier auto (Montréal) ltée* » est conforme aux exigences ;

Firmes ayant soumissionnées	Soumission conforme	Coût (taxes incluses)
Fortier Auto (Montréal) ltée	Oui	128 565,05 \$
Ste-Marie Automobiles	Oui	129 277,89 \$
Cadillac Chevrolet Buick GMC de l'Île Perrot	Oui	129 703,30 \$
Avantage Ford	Oui	129 944,75 \$

il est,

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat de deux (2) camionnettes 4x4 à cabine d'équipe (Crewcab) 2018 auprès de « *Fortier Auto (Montréal ltée)* » pour la somme de 128 565,05 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22.220.40.088 et remboursée en cinq (5) versements annuels égaux de 25 713,02 \$ à compter de l'exercice financier 2019.

2018-03-112

SUJET : DÉPENSES EN IMMOBILISATION FINANCIÉES PAR LE FONDS DE ROULEMENT – AMÉNAGEMENT DES DEUX (2) CAMIONNETTES 4X4 À CABINE D'ÉQUIPE (CREWCAB) 2018

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'aménagement des deux (2) camionnettes 4x4 à cabine d'équipe (Crewcab) 2018 auprès de divers fournisseurs reconnus, suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 24 000 \$, toutes taxes incluses.

Que ces dépenses financées par le fonds de roulement soient imputées au poste comptable 22.220.40.088 et remboursées en cinq (5) versements annuels égaux de 4 800 \$ à compter de l'exercice financier 2019.

2018-03-113

SUJET : ADOPTION DES RAPPORTS ANNUELS 2015, 2016 ET 2017 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Considérant que l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* prescrit l'obligation, pour toute autorité locale chargée de l'application des mesures prévues au schéma de couverture de risque en matière de sécurité incendie de transmettre, au ministre de la Sécurité publique, dans les trois mois de la fin de son année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et ses projets pour la nouvelle année ;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant que le schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges est entré en vigueur le 1^{er} juin 2010 et que les rapports annuels 2015, 2016 et 2017 ont été préparés par le Service d'urgence et de protection incendie de la Ville de Pincourt ;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu copie des rapports annuels 2015, 2016 et 2017 et ont pris connaissance de son contenu, il est

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter les rapports annuels 2015, 2016 et 2017 du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie.

D'autoriser la transmission des rapports annuels 2015, 2016 et 2017 à la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges afin qu'elle les transmette au ministre de la Sécurité publique.

2018-03-114

SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – FÉVRIER 2018

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :

Commission générale élargie

- 5 février 2018

Commission de développement social, des services communautaires et loisirs

- 5 février 2018

Commission de développement durable

- 12 février 2018

Commission d'administration et de finances

- 15 février 2018

Commission des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire

- 15 février 2018

Commission de sécurité publique

- 19 février 2018

2018-03-115

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876 – RÈGLEMENT RELATIF À LA PUBLICATION D'AVIS PUBLIC



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant l'adoption du premier projet de Règlement numéro 876 – Règlement relatif à la publication d'avis public en séance ordinaire le 13 février 2018 sous la résolution 2018-02-076, il est

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le Règlement numéro 876 – Règlement relatif à la publication d'avis public.

2018-03-116

SUJET : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LOT 5 756 051 – 761,
CHEMIN DUHAMEL – PERMETTRE L'AMÉNAGEMENT D'UNE
PISCINE EN COUR AVANT

Considérant la demande de dérogation mineure formulée pour le 761, chemin Duhamel (lot 5 756 051) ;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme relativement à cette dérogation mineure

Considérant qu'un avis public a été publié dans l'édition du 28 février 2018 du journal L'Étoile, il est

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt accorde la dérogation mineure demandée pour le 761, chemin Duhamel (lot 5 756 051) et permette l'aménagement d'une piscine en cour avant.

2018-03-117

SUJET : ANNULATION DE L'AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 883
DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET UN EMPRUNT DE
2 717 748 \$ À CETTE FIN

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler l'avis de motion du Règlement numéro 883 décrétant des travaux de construction des infrastructures municipales et un emprunt de 2 717 748 \$ à cette fin, adopté en séance ordinaire le 13 février 2018 sous le numéro de résolution 2018-02-080.

De libérer la dénomination Règlement numéro 883 pour l'affectation à un règlement subséquent.

2018-03-118

SUJET : AUTORISATION POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT POUR
L'IMPLANTATION D'UN MODULE « PLAINTES ET REQUÊTES »

Considérant la recommandation de la Commission d'administration et finances du 15 février 2018, il est

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser le directeur général adjoint et greffier à octroyer un contrat auprès de « ACCEO Solutions inc. », pour une somme de 18 330,75 \$, toutes taxes incluses, pour la mise en place et l'implantation d'un module « *Plaintes et requêtes* » et d'assurer la formation du personnel.

Que cette dépense soit financée par le poste budgétaire 02.136.00.417.

2018-03-119

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 780-19 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 780 – RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

Monsieur le conseiller René Lecavalier annonce qu'un règlement modifiant le Règlement numéro 780 – Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale, sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure. Ce règlement visera à modifier et bonifier les dispositions relatives aux arbres.

PÉRIODE DE GESTIONS :

Aucune question de l'auditoire.

2018-03-120

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2018

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 40, de lever la Séance ordinaire du 13 mars 2018.


YVAN CARDINAL
MAIRE


ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER